



Nous avons lu

Circulez ! Y'a plus d'argent

Selon l'hebdomadaire *Marianne* (22 septembre 2003), la polémique sur la canicule a sans doute permis d'étouffer une affaire qui aurait pu avoir un retentissement phénoménal : l'affaire Executive Life ⁽¹⁾. Sans entrer dans le détail de l'affaire, retenons simplement le chiffre de 575 millions de dollars, soit 526 millions d'euros, soit près de 3,5 milliards de francs, que les parties françaises, dont l'Etat, se sont engagées à payer aux Américains, tout cela pour éviter un procès pénal (mais sans pour autant mettre fin aux procédures civiles).

Dans le même temps, une autre polémique concerne l'ancien PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, dont les indemnités de départ sont fixées à 20,6 millions d'euros – avec une exonération d'impôts jusqu'à un plafond de 360 000 euros. Un député UDF, Rudy Salles, vient de proposer un amendement pour mettre fin à cette exonération d'impôts, mais l'amendement a été rejeté. Rudy Salles déclarait pourtant : « *A l'heure où le gouvernement cherche à réaliser des économies, en supprimant notamment l'indemnisation du chômage longue durée, nos concitoyens ne comprendraient pas que l'on maintienne de tels cadeaux fiscaux pour des PDG en situation d'échec* » (*Le Monde* du 16 octobre 2003).

Et toujours dans le même temps, Jeanne-Emmanuelle Hutin nous invite à aider les autres pour notre « tranquillité » (*Ouest-France* du 17 octobre 2003 – éditorial). Elle prend comme point de départ le texte qui s'affiche sur les panneaux lumineux de la gare d'une grande ville de l'Ouest : « *Pour votre tranquillité, nous vous invitons à ne pas répondre aux sollicitations des personnes pratiquant la mendicité dans la gare* ».

Pour une cohérence de nos actes

Ce mot « tranquillité » choque Jeanne-Emmanuelle Hutin car, sans en avoir l'air, il va s'insinuer dans la conscience jusqu'à faire penser qu'il est absolument normal de ne pas répondre aux sollicitations des

mendiants. L'éditorialiste reconnaît que les actes de mendicité agressive sont inacceptables, mais cette phrase, celle affichée dans la gare, ne protège pas ceux qui auraient besoin d'être protégés et « elle sonne comme une lâcheté » : « On vous avait bien prévenu ! Si vous avez un problème, nous n'y sommes pour rien ! » Elle résonne « aussi comme une invitation à l'indifférence » : « Passez votre chemin, ne regardez pas, ne vous laissez pas déranger ! »

Et Jeanne-Emmanuelle Hutin d'ajouter : « *Ce qui est en cause ici, c'est le discrédit jeté sur tous ceux qui ont ou peuvent avoir besoin de la générosité des autres ou même simplement de leur aide, sans pour autant être agressifs. Notre société ne peut pas, d'un côté, déplorer l'affaiblissement des liens sociaux et, de l'autre, propager insidieusement ce petit guide de l'indifférence* ».

L'éditorialiste rappelle qu'à l'origine de notre Sécurité sociale se trouvent justement d'innombrables initiatives de personnes qui se sont laissé interpellé, déranger par la pauvreté qu'elles voyaient autour d'elles. Aujourd'hui, pour Jeanne-Emmanuelle Hutin, se fermer à l'appel des plus démunis n'augure sans doute rien de bon.

« *Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.* »

Message proclamé tous les 17 octobre, depuis seize ans, pour la Journée mondiale du refus de la misère.

« Plus simple d'en combattre les causes »

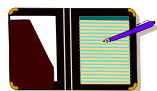
« *Refuser de voir la pauvreté, ajoute-t-elle, ne la supprime pas pour autant. Elle existe. Elle est même de plus en plus insupportable. (...) Comment ne pas voir que, si on ne lutte pas à bras le corps contre la pauvreté et l'exclusion, celle-ci se développera et enfantera son*

⁽¹⁾ – Executive Life est une compagnie d'assurances américaine qui a fait faillite en 1991. Elle est rachetée par une filiale du Crédit Lyonnais. En 1998, le montage de la reprise est dénoncé devant la justice américaine : rachat par le biais d'un tiers, alors que la loi californienne interdit à une banque de détenir plus de 25 % du capital d'un assureur. L'Etat français avait donné début septembre son accord de principe pour cet « arrangement », mais le gouvernement est revenu sur sa décision courant octobre. A suivre...

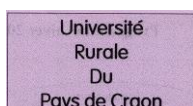
cortège de violences ? Il en faudra alors des prisons, des policiers, des juges, des lois... Il serait plus simple d'en combattre les causes en soutenant les associations qui agissent, en formant davantage d'éducateurs, en adaptant le système scolaire, en ne provoquant pas le désespoir des plus pauvres ».

« Alors que l'indifférence engendre l'ignorance et souvent la violence, conclut l'éditorialiste, la générosité

engendre le respect et la confiance. La première est destructrice, la seconde est édifiante et porte en elle de nouvelles dynamiques permettant à notre société d'évoluer vers plus de cohésion, d'entraide et de bonheur. Mais il faut, pour cela, qu'à l'union des générosités réponde la cohérence des politiques publiques. Il ne s'agit pas de se mobiliser, un jour, contre la misère, mais de dire et de redire que la combattre, c'est construire la paix ».



A vos agendas



Programme des conférences – hiver 2003-2004 : Pour mieux comprendre la mondialisation

Angle économique	« Délocaliser : pourquoi ? », le jeudi 20 novembre 2003, à 20h30, salle Pantigny à Craon (tarif : 3 €). Intervenants : Jacques Fache, enseignant-chercheur à la Faculté de géographie de Nantes.
Angle citoyenneté	« Un autre monde est-il possible ? », le jeudi 4 décembre 2003, à 20h30, salle de loisirs à Livré-la-Touche (tarif : 3 €). Intervenants : J. Papion et H. Marteau, ATTAC.
Angle sécurité des États	« Vers un nouvel ordre international ? », le samedi 27 décembre, à 15h, salle de loisirs à Saint-Quentin-les-Anges (tarifs : 3 €). Intervenants : Willy Beauvallet, chargé de cours à l'Institut des sciences politiques de Strasbourg.
Angle humain	« Un autre monde est-il souhaitable ? », le vendredi 20 février 2004, à 20h30, salle du Mûrier à Craon (tarifs : 3 €). Intervenants : Mgr Jacques Gaillot, évêque de Partenay.

Pour tous renseignements : Jean-Yves Laurent, tél. 02.43.06.25.26, mél. univ_rur_craon@yahoo.fr



Nous avons reçu



Les articles ou ouvrages présentés dans cette rubrique peuvent être consultés sur place au CEAS, éventuellement empruntés, voire (s'ils sont courts et dans des limites « raisonnables ») photocopiés et adressés par courrier : ce service est réservé aux adhérents.

Institut national de la statistique et des études économiques des Pays de la Loire (INSEE), Informations statistiques.

- « Du transport à la culture, la diversité des sociétés d'économie mixte (SEM) du Grand Ouest », n° 88, octobre 2003 (1 p.).
- « Plus de campeurs en 2003 », n° 89, octobre 2003 (1 p.).

La pensée hebdomadaire

« Si le gouvernement veut vraiment renforcer le lien social, et incidemment restaurer le statut des victimes au détriment des coupables, comme il le fait pour la sécurité routière, il lui faut s'attaquer aux bruyants avec une détermination égale à la réalité des nuisances. Si notre société ne comprend pas que le droit au silence relève de la santé publique, et tout autant de la morale républicaine, qui reconnaît à chacun le droit de penser, il y a tout simplement à craindre, à terme, pour la démocratie ».

Jean-Michel Delacomptée, écrivain
et maître de conférences en littérature française,
« Le bruit, toujours le bruit »,
Le Monde du 7 octobre 2003 (p. 16).